

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-247 du 10 Août 1994

portant Détachement de Monsieur
N'DAH SEKOU Pascal, Magistrat pour
servir dans l'Administration de
l'Assemblée Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°83-005 du 17 Mai 1983 portant Statut de la Magistrature Béninoise ;
- VU la Loi N°86-013 du 26 Février 1986 portant Statut Général des Agents Permanents de l'Etat ;
- VU La Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°92-08 du 22 Janvier 1992 portant attribution, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- VU le Rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Juillet 1994 ;

DECRETE :

Article 1er. - Conformément aux dispositions des articles 103 et suivants de la Loi N°86-013 du 26 Février 1986 portant Statut Général des Agents Permanents de l'Etat et de l'article 60 de la Loi N°83-005 du 17 Mai 1983 portant Statut de la Magistrature Béninoise, Monsieur N'DAH-SEKOU Pascal, Magistrat, est placé en position de détachement auprès de l'Assemblée Nationale.

.../...

Article 2.- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 10 Août 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;



Nicéphore SOGLO

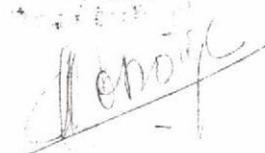
Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



Pierre MEVI

Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation,



Pierre MEVI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MF 1 MJL et DIRECTIONS
4 AUTRES MINISTERES 17 ED-DCOF-DSDV-DI 5 BN-DAN 2 GCONB 1 DCCT 1
INSAE 1 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1.-